

COLLOQUE INTERNATIONAL
SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Ouagadougou, 30 mai 2018



RAPPORT GÉNÉRAL

Par **Pr Édouard NGOU-MILAMA**



Table des matières

Avant-propos _____	3
Introduction _____	6
Apport général des débats _____	8
PANEL 1 : Le CAMES du futur _____	9
<i>Apport des débats</i> _____	10
<i>Recommandations :</i> _____	11
PANEL 2 : Pour un renforcement du genre dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation dans l'espace CAMES _____	12
<i>Apport des débats</i> _____	13
<i>Recommandations :</i> _____	14
PANEL3 : Le numérique dans l'espace CAMES _____	15
<i>Apport des débats</i> _____	17
<i>Recommandations :</i> _____	18
PANEL 4 : Le financement du CAMES _____	19
<i>Apport des débats</i> _____	21
<i>Recommandations :</i> _____	21
Recommandations générales : vision CAMES du futur _____	22
<i>Sur le plan politique, à l'endroit du Conseil des Ministres et du Secrétariat Général du CAMES :</i> _____	23
<i>Sur le plan académique</i> _____	24

Avant-propos

« Établir ensemble une vision partagée du CAMES du futur »

À l'occasion de la célébration de son cinquantenaire, le CAMES a organisé le 30 mai 2018, à Ouagadougou, dans le prolongement des réflexions de Cotonou, Yaoundé et Niamey, un colloque international sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

Autant de panels d'échanges qui ont permis à l'intelligentsia de notre espace commun de participer à la réflexion sur les enjeux de l'enseignement supérieur et à bâtir ensemble la vision du « CAMES du futur ».

Il a été question d'aborder, autrement, d'autres points majeurs qui fondent les missions de notre institution, dans un contexte d'assurance qualité, de gouvernance universitaire et de leadership bien assumé. Il s'agit de :

- (i) la promotion du genre dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, par la prise en compte du savoir-faire des femmes universitaires, ainsi que de leur poids démographique ;
- (ii) l'accélération de la recherche en réseau multipays, non pas exclusivement pour la promotion individuelle, mais pour faire reculer en synergie la pauvreté et contribuer à créer ainsi qu'à valoriser ensemble les richesses ;
- (iii) la relance de la problématique de la fondation africaine et malgache pour l'enseignement et la recherche (FAMER) et les financements alternatifs pour le CAMES ;
- (iv) le plaidoyer pour l'utilisation intelligente du numérique dans le quotidien de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation, en vue de faciliter entre autres le développement de la culture des statistiques, des indicateurs de performance ainsi que des réseaux multiformes de compétences et d'actions...

L'exercice n'est pas simple en soi, il s'agit de répondre de façon concrète à une série de questions murement réfléchies et sous forme de recommandations pertinentes.

Au nombre des questions, on peut relever celles qui suivent :

1. 50 ans après la création du CAMES, au regard du contexte et des défis actuels de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, quelles réponses doit apporter le CAMES à ses États membres et autres partenaires en quête d'émergence, en plein boom démographique dont il devrait tirer un dividende de croissance ?
2. Pour bâtir le CAMES de demain, quelles nouvelles missions pertinentes, pour quelles perspectives, dans un contexte d'assurance qualité, de gouvernance et de leadership assumé à l'échelle régionale ? Quelle est la cohérence avec les visions de l'heure : les ODD avec l'agenda mondial 2030, l'agenda UA 2063, l'Afrique que nous voulons et la stratégie africaine de l'Éducation (CESA 16-25) ?
3. Quel positionnement du CAMES par rapport au projet PAQAF en construction et l'émergence des agences nationales d'assurance qualité ?
4. Dans le contexte de l'ODD-4 en cohérence avec le CESA 16-25, comment relancer et faire aboutir la problématique de l'Agrégation du secondaire ?
5. Dans un contexte LMD, la certification du CAMES doit-elle continuer à porter exclusivement sur le corps des enseignants-chercheurs et chercheurs des pays membres ? Quid de la qualification des vacataires dans un contexte de qualité ?
6. Quelle sera la place du CAMES de demain dans un environnement d'enseignement supérieur concurrentiel et profondément impacté par le numérique ?
7. Quel mode d'évaluation dans un contexte d'optimisation voire de banalisation du numérique ? Sommes-nous prêts et comment nous arrimons nous à la 4^{ème} révolution industrielle en marche ?

8. Quelle alternative au mode de financement actuel du CAMES (problématique de la Fondation Africaine et Malgache pour l'Enseignement Supérieur [FAMER], nouvelles offres de services, pour mieux jouer la dimension-conseil auprès des États, des institutions, etc.) ?
9. Comment le CAMES doit-il mieux prendre en compte la responsabilité sociale de l'université, la dimension éthique et déontologie ainsi que la dimension genre ?
10. Dans un contexte de compétitivité des marques quelle serait la plus-value d'un Éméritat CAMES ?
11. Quels rôles de levier doivent jouer les promus du CAMES, notamment en matière de recherche et de contribution innovante à l'économie du savoir ?
12. Quels types de communication et quels réseaux pour une information de première main participative, inclusive et agissante ?
13. Dans un contexte de globalisation et d'intégration, quelles stratégies vers les espaces anglophones et lusophones africains ?

Des éléments de réponse à certaines de ces interrogations sont compilés, sous forme d'apport des débats et de recommandations dans le présent document. Il revient à chaque acteur de l'espace CAMES, à commencer par le Secrétariat Général, à s'approprier cette nouvelle vision et à la développer dès à présent, pour un CAMES participatif, inclusif, attractif, fort et pertinent.

Pr Bertrand MBATCHI

Secrétaire Général du CAMES

Introduction

Cinquante ans après la création par les Pères-Fondateurs à Niamey au Niger en 1968, et suite à un parcours de service consacré à l'enseignement supérieur et à la recherche dans les pays membres, le CAMES se trouve aujourd'hui face à un nouveau contexte, de nouvelles demandes et missions, particulièrement l'émergence socio-économique des pays membres, au regard de l'agenda 2063 de l'Union africaine (UA) et de la stratégie continentale 2016-2025 pour l'éducation en Afrique.

Dès lors, il doit être fortement envisagé, à travers le Plan Stratégique de Développement (PSDC) qui incarne les concepts de capacité interne de modernité, d'adaptation, de frontière technologique des universités non pas en tant que consommatrices des produits mais comme transformatrices de la société, une vision partagée du CAMES du futur, d'où le colloque du cinquantenaire sur l'enseignement supérieur et la recherche. Le contenu de ce colloque pourvoyeur de réflexions et recommandations, s'est construit autour des thématiques stratégiques prioritaires et avant-gardistes suivantes :

- la conférence inaugurale prononcée par le Secrétaire Général du CAMES sur « Établir une vision partagée du CAMES du futur » ;
- un premier panel sur « le CAMES du futur » ;
- un 2^e panel sur la thématique « Pour un renforcement du genre dans l'enseignement supérieur, la recherche et de l'innovation dans l'espace CAMES » ;
- un 3^e Panel sur « le numérique dans l'espace CAMES » ;
- un 4^e Panel sur « le financement du CAMES ».

Concernant la conférence inaugurale, après avoir rappelé le cadre de la création (travaux préparatoires des experts et des ministres en charge de l'éducation, validation des conclusions et décision de création par les pères fondateurs), les objectifs et missions assignés au CAMES par les pères fondateurs dans le cadre de la fonction d'un organisme d'intégration dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Secrétaire Général est venu aux questionnements de l'heure : Quels contextes ? Quelles mutations ? Quelles nouvelles missions pour le CAMES de demain en cohérence avec les opportunités actuelles ?

Pour une bonne sémantique du débat, (4) grands groupes thématiques ont été mis en place, pour loger les questionnements et les concepts à approfondir :

GT1 : La qualité dans l'enseignement supérieur

- niveau institutionnel (Agence d'AQ ?) ; niveau des acteurs ; enseignants-chercheurs, associés et vacataires (recrutement en contexte LMD, fonction de service, évaluation, etc.) ; agrégation du secondaire (continuum de la qualité).

GT2 : La responsabilité sociale de l'université :

- avènement socio-économique, recherche et objectifs de développement durable (ODD) ; éthique — déontologie ; Genre ; alumni ; Éméritat ; employabilité ; massification.

GT3 : Le numérique :

- gouvernance ; politique numérique dans les universités.

GT4 : Financement — La Fondation CAMES

- FAMER : stratégie de financement alternatif ; niveau technique des universités ;
 - vision d'une stratégie globale de l'Afrique (anglophone, lusophone, arabophone) ; réseaux divers.
-

Apport général des débats

Points forts des contributions et des questionnements des participants :

- prendre des dispositions et des mesures pour une meilleure appropriation des guides et outils du CAMES par les États membres. À cette préoccupation, le Secrétaire Général du CAMES propose un plan inclusif aussi bien pour le fonctionnement du CAMES que pour les pays membres et soutient qu'il faudrait que la Conférence des recteurs des universités d'Afrique francophone et de l'Océan indien (CRUFAOCI) et les recteurs fassent un effort pour soutenir le processus d'appropriation par les pays, la réflexion devant être approfondie au niveau de ses instances.
- éviter l'intervention du politique dans le travail technique effectué dans les différentes instances du CAMES. À cette préoccupation, le Secrétaire Général du CAMES a dit que le Code d'éthique et de déontologie constituait un bouclier efficace.
- Étendre la certification CAMES aux centres de recherche ;
- intégrer les directives CAMES dans les textes des ministères en charge de l'enseignement et de la recherche et les viser dans les prises de décision ;
- organiser une rencontre entre l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), le CAMES et les différents responsables nationaux pour une meilleure appropriation du document de l'AUF sur l'harmonisation des Écoles doctorales et des référentiels du CAMES par les institutions publiques et privées d'enseignement supérieur ;
- passer de la recherche de la promotion individuelle à l'avènement du développement socio-économique des pays.

PANEL 1 : Le CAMES du futur

Trois interventions ont ponctué les travaux de ce panel.

La première intervention au cœur de la problématique du CAMES du futur, qui propose un débat sur « **Ce que peuvent être les nouvelles missions sociétales du CAMES** » a été donnée par Pr Bonaventure MVE ONDO, Université Omar Bongo, Gabon.

Il est attendu une grande mutation sur le rôle social des universités pour le faire passer de la capacité de production de ressources humaines de qualité à la transformation structurelle des économies pour l'avènement socio-économique des pays membres. Il s'agit en fait :

- d'accompagner la gouvernance et la vision ;
- d'accompagner l'avènement de la solidarité du couple enseignement supérieur et enseignement secondaire pour construire la qualité en continuum et susciter la transformation des jeunes apprenants en leur donnant des valeurs sociétales de citoyenneté et d'égalité.

La deuxième communication a traité de la *promotion de la recherche en Afrique par la Fondation allemande pour la recherche (DFG)*, donnée par Dr Béate WILHELM.

En effet, l'avènement du développement socio-économique passera obligatoirement par la recherche. Mme Beate WILHELM décrit un modèle de coopération sur la recherche fondamentale en infectiologie et sciences humaines et a indiqué avec quels pays africains le dispositif était déjà en cours (Maroc, Égypte, Afrique du Sud). Il appartient au CAMES de rechercher les appuis, modéliser les bonnes pratiques et modalités de recherche avec les partenaires.

« Quel enseignement, quelle recherche et quelle innovation technologique, pour promouvoir le CAMES de demain ? » Ce sont les questionnements que le **Pr Jacques SIMPORE** a posés dans son intervention, la troisième du panel.

Ces questions sont forcément liées non seulement à l'objectif d'émergence socio-économique par l'effet ou l'impact recherché, mais aussi à la capacité de réponse des universités aux problèmes des mutations pédagogiques, à la création des technopoles, à l'industrialisation et surtout aux dispositifs de financement via la création de la Fondation du CAMES, interface entre CAMES, pays, universités, partenaires et entreprises.

Apport des débats

La multidisciplinarité de la recherche dans les universités et les centres de recherche a été posée comme une préoccupation. En effet, l'intervenant a indiqué que l'accent est très souvent mis sur la recherche technologique au détriment de la recherche en sciences sociales. Cette situation entraîne souvent une inadéquation entre les résultats de la recherche technologique et les besoins des populations.

Recommandations :

- aligner les plans stratégiques des IESR aux ODD et à l'agenda 2063 de l'Union africaine ;
- susciter des programmes de leadership dédiés aux femmes dans le cadre de fonds compétitifs ;
- ouvrir le CAMES aux pays anglophones par une démarche prudente ;
- renforcer la collaboration avec le secteur privé ;
- financer la recherche par 2 à 5 % du produit de la vente des matières premières dans l'espace CAMES ;
- prendre des initiatives pour la vulgarisation des droits de propriétés intellectuelles et la valorisation des résultats de la recherche ;
- former à la recherche et à la gestion de fonds de recherche compétitifs avec divers partenaires dont la DFG.

PANEL 2 : Pour un renforcement du genre dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation dans l'espace CAMES

À l'ouverture du panel, Madame Sika KABORE, première dame du Burkina Faso, a évoqué le problème de valeurs et des aspirations en matière de genre (autonomisation, accès à l'école et à l'université).

La problématique du genre a été abordée dans (3) communications. D'abord selon une approche intégrée dans le système d'Enseignement Supérieur et de Recherche (ESR) dans les pays par Mme DIANZINGA et dans l'espace CAMES par le Pr Abiba Tidou SANOGO, Présidente de l'Université de Daloa en Côte-Ivoire, et selon une approche sociétale pays par le Dr Lydia ROUAMBA dans l'expérience du Burkina Faso.

Deux principaux constats ont été faits :

- faiblesse du nombre de femmes dans les universités (résultats CCI et concours d'agrégation) ;
- faiblesse du nombre de femmes dans les postes de responsabilité.

Ces exposés ont apporté un nombre important d'informations en termes de statistiques de scolarisation :

- les garçons sont deux fois plus scolarisés que les filles ;
- les femmes représentent entre 11,18 % et 20,18 % des effectifs d'enseignants dans les universités ;
- les femmes inscrites dans l'enseignement supérieur en Afrique ne représentent que 33 % ;
- il y a comme un manque de suivi dans les politiques instituées pour promouvoir les femmes.
- Un plaidoyer est fait, à l'endroit du CAMES, pour la mise en œuvre d'une dynamique de promotion du genre dans l'ensemble du dispositif de son espace.
- " Un plaidoyer est fait, à l'endroit du CAMES, pour la mise en œuvre d'une dynamique de promotion du genre dans l'ensemble du dispositif de son espace.

Apport des débats

Les intervenants ont posé les problèmes de formation de spécialistes en genre, d'entrepreneuriat féminin, de dispositif réglementaire sur la non-discrimination, de programme genre et de prix genre.

Le problème du groupe à risque, l'accès à l'enseignement à travers des dispositifs de prise en charge (bourses, partenariats spécifiques). Il est ressorti que la problématique ne se situe pas au niveau du CAMES mais bien en amont dans les pays.

Dès cet instant, il fallait évoquer les vraies modalités d'accompagnement de la femme pour l'accès à l'enseignement supérieur. Une proposition forte consiste à accepter le mérite de la femme, à valoriser les femmes et à porter la réussite féminine en exemple pour tenter de déconstruire les mentalités et le culturel qui complexent. Mais bien entendu il a été démontré que le CAMES est impliqué sur l'aspect du développement du genre pour former des modèles qui puissent agir sur la culture ambiante.

Recommandations :

- Valoriser les femmes qui ont réussi leur vie ;
- S'attaquer au parcours de la femme au lieu d'instaurer une discrimination ;
- Au plan général, faire un audit genre au sein de tous les IERS de l'espace pour :
 - produire des informations et renseigner les activités du projet concernant le genre ;
 - développer un plan/une feuille de route de renforcement en genre au niveau de chaque IESR et au CAMES ;
 - vérifier l'efficacité des pratiques et mécanismes internes existants pour garantir l'égalité des sexes, s'assurer qu'ils se renforcent mutuellement et qu'ils font l'objet d'un suivi régulier ;
 - renforcer le niveau de connaissance et de sensibilité genre y inclut le développement des compétences en genre (tous les acteurs) ;
 - élaborer un plan genre ou une stratégie d'intégration et promotion du genre dans les universités et centres de recherche ;
 - faire parvenir au CAMES les différents états de lieux dans les universités pour lui permettre d'élaborer un plan d'action et de communication sur la question du genre de concert avec ses partenaires locaux et internationaux ;
 - améliorer la visibilité des actions visant la promotion du genre au sein des universités et centre de recherche ;
 - faire un plaidoyer auprès du Conseil des Ministres du CAMES.

PANEL3 : Le numérique dans l'espace CAMES

Pour répondre aux enjeux liés à la dynamique des connaissances et des innovations à l'ère du numérique, les communications de ce panel ont porté sur les modalités de mise en œuvre de la Formation ouverte et à distance (FOAD), les outils et les applications du numérique éducatif.

Madame **Reckya MADOUGOU**, Ministre Conseiller spécial du Président de la République Togolaise, a fait une introduction liminaire en indiquant au CAMES que la digitalisation ne devrait plus être facultative et qu'elle fait partie des mécanismes innovants pour les apprenants et les formateurs. Elle a également suggéré de penser les curricula et les modes d'apprentissage dans l'enseignement supérieur en fonction de cette digitalisation. Elle a invité le CAMES à mener des réflexions stratégiques pour trouver des mécanismes innovants pour la formation des apprenants mais également des enseignants.

A cet effet, Madame **Reckya MADOUGOU** propose (04) axes stratégiques. Elle évoque d'abord la nécessaire création d'un écosystème adéquat. Cela impose que les universités doivent se doter de bibliothèques numériques, que les recherches soient en ligne et les données actualisées et que le CAMES aide les universités à trouver des mécanismes innovants de financement pour favoriser leur souveraineté. L'autre axe stratégique, c'est la formation universitaire des apprenants et des enseignants. La formation des métiers à l'ère du numérique pour régler l'épineuse question de la formation-emploi, en lien étroit avec les défis de développement des pays. Enfin comme quatrième axe stratégique, l'obligation pour les États d'accompagner les universités dans leur processus de digitalisation sur les aspects juridiques et infrastructurels.

Le **Dr Kaboré**, promoteur de la structure de formation IFOAD, a présenté l'expérience de l'Université Ouaga II en matière de formation à distance (textes et contenu de formation) sur la base d'un schéma directeur numérique impliquant la dématérialisation et la digitalisation. Ce projet est très utile pour résoudre les problèmes de la diversification des offres de formation, d'accessibilité, des capacités d'accueil et de visibilité de l'UO2. Il a par ailleurs indiqué les trois principales briques du projet, à savoir : les équipements numériques, les services numériques et le socle technique. Il a relevé l'insuffisance des infrastructures et la faiblesse des ressources humaines à compétence numérique.

Le **Dr Boubacar BARRY** du Réseau d'éducation de l'Afrique de l'Ouest et du Centre a fait un plaidoyer sur la qualité dans l'IESR à partir des plateformes d'interconnexion d'éducation et de formation dans les différents pays. Il a cependant regretté les coûts élevés de connectivité malgré l'importance des services aux membres (e-learning, vidéoconférence, etc.). Il a ensuite indiqué qu'à partir de grappes nationales et régionales, l'on pouvait accéder aux grappes continentales (Europe, États-Unis, Canada) avant d'ajouter qu'il n'y a pas d'émergence sans enseignement supérieur innovant.

Le **Pr Alain MILLE** a proposé un projet de mise en place de filières de formation recherche activité économique en « intelligence artificielle à des fins d'innovation de rupture ».

À partir de ressources humaines de haut niveau (Master, Doctorat) avec un niveau d'excellence international, il a démontré qu'une cellule de recherche en intelligence artificielle en lien avec une activité économique pouvait parfaitement fonctionner.

Apport des débats

À l'issue du troisième panel, des contributions ont été enregistrées. Il s'agit de :

- l'accompagnement des États membres par le CAMES dans la digitalisation. À cette question, il a été répondu que l'appui aux États à intégrer le numérique dans leur système d'enseignement supérieur fait déjà l'objet d'un programme initié par le CAMES dans le cadre du PSDC
- l'état de mise au point d'un référentiel des formations ouvertes et à distance par le CAMES. Cette préoccupation a reçu la réponse selon laquelle le CAMES dispose d'un référentiel qui constitue un instrument permettant, entre autres, de filtrer les MOOC à destination des étudiants de l'espace CAMES ;
- les difficultés pour aller à la digitalisation compte tenu de la faible capacité financière des universités ont été évoquées. Il a été suggéré une synergie dans la recherche de partenariat avec les opérateurs de télécommunication. Cela devra s'accompagner par l'ouverture du marché de télécommunication à d'autres opérateurs ;
- la perception des enseignants et des étudiants de la formation à distance. Cette perception est mitigée. Certains enseignants seraient réservés pour ce qui concerne la qualité, la crédibilité ou la fiabilité des FOAD tandis que cette forme d'enseignement susciterait un réel engouement chez les étudiants parmi lesquels l'on dénombre un grand nombre de travailleurs dont les contraintes professionnelles ne facilitent pas l'accès aux enseignements en présentiel.

Recommandations :

- faire un plaidoyer auprès des autorités politiques pour une meilleure perception du numérique dans l'enseignement ;
- mettre en œuvre une politique numérique dans les IESR de l'espace CAMES à travers le schéma directeur du numérique ;
- renforcer le rôle du numérique comme facteur de performance dans l'enseignement supérieur ;
- mettre en place des infrastructures adéquats ;
- mutualiser les ressources numériques dans l'espace CAMES après avoir fait un état des lieux ;
- interconnecter les réseaux d'éducation et de recherche de l'espace CAMES ;
- mobiliser des ressources financières conséquentes ;
- intégrer des réseaux de plateformes mutualistes ;
- intégrer les usages du numérique (volets relatifs à la gouvernance, académiques et administratifs, archivage, MOOC, digitalisation, etc.).

PANEL 4 : Le financement du CAMES

Trois interventions ont meublé le contenu de ce panel.

Le **Dr NDOUME ESSINGONE Hervé** a posé la problématique de la création de la Fondation africaine et malgache pour l'Enseignement supérieur et la recherche (FAMER) : quelle valeur ajoutée pour le développement du CAMES ?

Entendue comme un processus de modernisation et d'optimisation de la gouvernance interne et externe du CAMES, elle peut se décliner ainsi qu'il suit :

- un dispositif financier à mécanisme fondation versus fiduciaire ;
- un mécanisme de renforcement du financement du CAMES avec mobilisation d'un capital initial par les États, placements et production des fruits, récupération du capital à terme, amélioration, développement du CAMES avec stabilisation de la capacité d'appuis aux universités ; l'avènement socio-économique des pays et l'interaction avec les espaces anglophone et lusophone.

Le **Pr TCHAMBA NGAMKAN** a, quant à lui, donné une expérience de l'Université de Dschang sur le thème de « *Gouvernance universitaire et financement alternatif* ». Il a pour cela ciblé le mécénat, les ressources propres et les activités génératrices de revenus.

Sur la base d'un régime financier spécifique applicable à l'université (textes, réglementaires), l'université et les entreprises développent des partenariats gagnant-gagnant générateurs de ressources propres pour l'université et de service d'expertise ciblée sur les attentes des entreprises.

Les conditions de réussite de cette dynamique économique d'interactivité exigent une vision stratégique, un portage politique au plus haut niveau de l'institution, une gestion en mode projet, une dynamique communicationnelle.

Le fonds est un modèle de réussite puisqu'en termes d'investissement la première pierre de la construction de l'École Doctorale Régionale (EDR) vient d'être posée et par ailleurs, les étudiants se sont approprié le projet en contribuant aussi à hauteur de 14 %.

Le **Dr Hamidou TRAORE** de l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA) du Burkina Faso a clôturé ce panel avec une communication au titre suggestif : « **Quelle alternative au financement du CAMES : fondation et nouvelles offres de services valorisantes, notamment auprès des établissements** ».

Après avoir rappelé les engagements des États lors des différentes rencontres à savoir :

- Sommet des chefs d'État en juin 2014 STI-SA ;
- Fonds africain pour les sciences, l'innovation et la technologie avec la décision de mettre à disposition 1 % du PIB ;
- l'UA et les recommandations sur les prélèvements des ressources procurées par les Brevets (OAPI).

Il a rappelé l'intérêt du fonds et proposé des pistes pour des ressources complémentaires :

- Boutique CAMES dans les pays et colloques scientifiques payant sous la responsabilité et la direction des points focaux du CAMES dans les pays.

Il a indiqué la nécessité pour le CAMES et les universités d'être en posture de veille stratégique pour interagir avec certains pays ou régions qui disposent de fonds d'intervention pour la recherche ou qui reçoivent des compléments d'intervention via certains partenaires.

Apport des débats

Les exposés ont suscité un intérêt de s'inspirer de l'expérience de l'Université de Dschang.

Recommandations :

- Poursuivre les réflexions sur la FAMER ;
- tenir compte des expériences de fondations au sein des IESR ;
- réfléchir à des sources de financements alternatifs autres que la FAMER.

Recommandations générales : vision CAMES du futur

CONSIDERANT les grands défis, enjeux, mutations, innovations et exigences de l'heure auxquels le système d'enseignement supérieur et de recherche doit faire face dans l'espace CAMES, et vu les problématiques prioritaires de l'heure :

- Assurance qualité ;
- gouvernance ;
- numérique ;
- genre ;
- massification des effectifs ;
- employabilité ;
- LMD/Mobilité, transférabilité, comparabilité des diplômes, professionnalisation ;
- ODD/EDR ;
- financement.

CONSIDERANT que ce nouveau cadre de lecture confère un rôle accru aux universités donc au CAMES tant au plan local qu'international et plaide pour l'avènement du CAMES du futur, doté de la capacité d'émergence socio-économique des pays membres, eu égard aux opportunités en contexte africain :

- Agenda 2063 — Union africaine ;
- panafricanisme ;
- renaissance de l'Afrique au 21^e siècle ;
- prise en main-autonomie-potentiel propre ;
- stratégie et technologie/innovation en Afrique à l'horizon 2024 ;
- stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique 2016-2025 ;
- faire de l'Afrique le continent de l'avenir ;
- réconcilier les pays avec leur système éducatif ;
- œuvrer pour former un citoyen nouveau, agent de changement efficace pour le développement durable ;

- BAD;
- BM/STEM ;
- Réseaux de recherche (NEPAD, AIME, RIFORM) ;
- African Summit KIGALI 2018: innovation en Afrique/industrialisation.

VU les échanges intervenus lors du colloque « Enseignement supérieur et l'innovation » tenu ce jour à Ouagadougou sur le thème « le CAMES du Futur », les participants recommandent avec humilité :

Sur le plan politique, à l'endroit du Conseil des Ministres et du Secrétariat Général du CAMES :

- La sensibilisation proactive des hautes autorités des pays membres aux fins d'avoir un feedback régulier et créer les conditions d'une rencontre au sommet tous les 3 à 5 ans, pour obtenir leur onction politique sur les nouvelles orientations stratégiques amorcées par le CAMES.

Sur le plan académique

1. La gouvernance

a. A l'endroit des États membres

- Mettre en place des agences nationales d'assurance qualité dans le domaine de l'enseignement supérieur et de recherche dans tous les pays membres ;
- faire la promotion de la culture de l'évaluation dans les établissements publics et privés au niveau national et régional (formation, recherche et structure) ;
- renforcer l'autonomie financière du CAMES en s'acquittant régulièrement de leurs cotisations ;
- soutenir les projets de financement alternatifs du CAMES, notamment la Fondation ;
- renvoyer périodiquement les grandes orientations stratégiques des Etats au niveau du CAMES ;
- promouvoir les systèmes d'information et développer la culture des statistiques pour aider au pilotage ;
- développer des mécanismes de circulation de l'information à travers des réseaux de communications au niveau national et en direction du CAMES ;
- adapter les textes régissant le recrutement à la fonction publique par rapport au système Licence-Master-Doctorat (LMD) ;
- promouvoir le genre dans l'enseignement supérieur en tenant compte de la discrimination positive sur la base d'un état des lieux précis dans les universités membres ;
- faciliter au Secrétaire Général l'obtention d'audience au plan national et régional auprès des Chefs d'État dans les pays en vue d'un plaidoyer institutionnel.

b. À l'endroit du CAMES

- Mener un plaidoyer actif auprès des Chefs d'État pour un soutien aux grandes orientations stratégiques du CAMES ;
- mener des réflexions pour la mise en place de mécanismes innovants de financement du CAMES ;
- assurer une passerelle permanente entre les IESR et le secteur privé à travers des accords avec les fédérations patronales en associant également les patronats nationaux et les chambres de commerce ;
- susciter dans chaque Etat membre l'organisation d'un débat national entre l'État, les institutions d'enseignement supérieur et de la recherche et le secteur privé en vue de prendre en charge notamment les questions de professionnalisation de l'employabilité des entreprises ;
- développer des mécanismes de circulation de l'information à travers des réseaux de communication institutionnels et de vulgarisation ;
- promouvoir le genre dans l'enseignement supérieur ;
- promouvoir les outils d'assurance qualité et accompagner les établissements dans leur appropriation ;
- promouvoir et accompagner les institutions d'enseignement supérieur des États membres à l'appropriation du programme « Silhouette » qui vise la dématérialisation des activités et des programmes du CAMES ;
- promouvoir, à travers ce programme le numérique éducatif, la recherche en réseaux, la technologie, l'innovation et le service à la communauté ;
- augmenter la visibilité du CAMES en encourageant l'ouverture vers d'autres espaces linguistiques.

c. À l'endroit des IESR

- Instituer les cellules d'assurance qualité ;
- renforcer les capacités en gouvernance des acteurs ;
- faire la promotion de la culture de l'évaluation ;
- développer des mécanismes de circulation de l'information à travers de réseaux de communication ;
- promouvoir le genre dans l'enseignement supérieur ;
- promouvoir la culture de l'évaluation dans les établissements publics et privés au niveau national et régional (formation, recherche et structure).

2. La recherche

a. À l'endroit des États membres

- Renforcer le financement de l'enseignement supérieur et de la recherche à hauteur de 1 % du produit intérieur brut (PIB).
- mettre en place des structures dédiées à la valorisation des produits de la recherche scientifique ;
- diffuser et vulgariser les produits de la recherche ;
- articuler les programmes de recherche autour des projets de société des États ;
- étendre la certification CAMES aux centres de recherche ;
- créer des pôles industriels d'excellence dans l'espace CAMES en vue de renforcer le tissu industriel ;
- passer de la recherche de promotion individuelle à l'avènement du développement socio-économique des pays ;
- inciter à la responsabilité sociale des entreprises et à leur responsabilité à la recherche lors de l'investissement pour préserver leur caractère durable.

b. À l'endroit du CAMES

- Assurer l'évaluation des revues et leur certification et créer une base d'indexation ;
- mettre en place des structures dédiées à la valorisation des produits de la recherche scientifique ;
- diffuser et vulgariser les produits de la recherche ;
- intensifier la sensibilisation de l'usage du numérique dans la recherche et l'innovation.

c. À l'endroit des IESR

- Promouvoir les échanges entre les laboratoires de recherche universitaire, les centres de recherche et le secteur productif ;
- développer des programmes conjoints de recherche dans un cadre de mutualisation des infrastructures et des ressources humaines ;
- mettre en place des structures dédiées à la valorisation des produits de la recherche scientifique ;
- diffuser et vulgariser les produits de la recherche ;
- créer des incubateurs pour favoriser l'immersion des porteurs de projets d'entreprises, l'innovation et la recherche-développement ;
- mener des réflexions en vue de mettre en place des mécanismes innovants de financement ;
- développer des plans stratégiques pour une utilisation intelligente du numérique dans la recherche ;

appuyer les programmes thématiques de recherche du CAMES en encourageant à la participation aux réseaux de recherche.

3. L'enseignement

a. À l'endroit des États membres

- Offrir un environnement numérique de travail pour les enseignants et étudiants à travers la contribution des agences de régulation des télécommunications et les opérateurs de téléphonie ;
- mettre en place des mesures incitatives pour encourager les entreprises à accepter les stagiaires.

b. À l'endroit du CAMES

- Partager les bonnes pratiques en matière de méthodes pédagogiques ;
- harmoniser les curricula au sein de l'espace CAMES ;
- promouvoir les outils d'assurance qualité et accompagner les établissements dans leur appropriation ;
- diffuser, sensibiliser et accompagner les institutions d'enseignement supérieur à l'appropriation des guides et outils ;
- développer des plans stratégiques d'utilisation intelligente du numérique dans la pédagogie.

c. À l'endroit des IESR

- Favoriser la mobilité des enseignants et des étudiants par l'harmonisation des curricula au sein de l'espace CAMES ;
- promouvoir les valeurs d'éthique ; de déontologie et de bioéthique au sein des institutions membres des CAMES ;
- développer des plans stratégiques d'utilisation intelligente du numérique dans la pédagogie ;
- promouvoir la formation à distance et les ressources éducatives libres

4. Genre

Au plan général, faire un audit genre au sein de tous les IES de l'espace pour :

- produire des informations en vue de renseigner les activités du projet concernant le genre ;
- établir une situation de référence sur le plan institutionnel, organisationnel administratif, technique et de service ;
- les enseignants-chercheurs et étudiants (e) s ;
- développer un plan/une feuille de route de renforcement en genre au niveau de chacune des IESR.
- promouvoir une intégration concrète et efficace de l'égalité des sexes au niveau de l'individu, de la cellule de travail et de l'organisation tout entière.
- vérifier l'efficacité des pratiques et mécanismes internes existants pour garantir l'égalité des sexes, s'assurer qu'ils se renforcent mutuellement et qu'ils font l'objet d'un suivi régulier.
- renforcer le niveau de connaissance et de sensibilité genre y inclut le développement des compétences en genre (tous les acteurs) ;
- renforcer la collaboration entre les IESR et le Ministère de l'éducation et de toute autre institution ayant la promotion du genre dans ses attributions ;
- élaborer un plan genre ou une stratégie d'intégration et promotion du genre dans les universités et IESR ;
- faire un état de lieux de la problématique genre dans chaque université et IESR ;
- faire parvenir les différents états de lieux réalisés dans les universités au CAMES pour qu'il élabore un plan d'action et de communication sur la question du genre, de concert avec ses partenaires locaux et internationaux ;

- prévenir et prendre en charge les violences sexuelles et celles basées sur le genre (VSBG) ;
- améliorer la visibilité des actions visant la promotion du genre au sein des universités et IESR ;
- faire un plaidoyer y afférent auprès du Conseil des Ministres du CAMES.

5. Le numérique

- Faire un plaidoyer auprès des autorités politiques pour une meilleure perception du numérique dans l'enseignement supérieur ;
- mettre en œuvre une politique de promotion du numérique dans les IESR de l'espace CAMES à travers le schéma directeur du numérique ;
- renforcer le rôle du numérique comme facteur de performance dans l'enseignement supérieur ;
- mettre en place des infrastructures adéquates ;
- mutualiser les ressources numériques dans l'espace CAMES après un état des lieux ;
- interconnecter les réseaux d'éducation et de recherche de l'espace CAMES ;
- mobiliser des ressources financières conséquentes ;
- intégrer des réseaux de plateformes mutualistes ;
- intégrer les usages du numérique (volets gouvernance, académiques et administratifs, archivage, MOOC, digitalisation, etc.).

6. Employabilité

- L'employabilité des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur en lien avec la politique de formation ;
- la mise en œuvre des systèmes LMD ;
- le processus d'harmonisation des programmes d'enseignement pour la mobilité et l'accès des étudiants et des apprenants ;
- la flexibilité qu'offre le système avec les suspensions et les réinscriptions, les passerelles d'une formation à une autre ;
- l'implication de l'étudiant dans sa propre formation avec notamment le Travail personnel de l'Étudiant (TPE) ;
- l'amélioration constante de la qualité de la formation par une orientation, fonction des capacités ;
- une politique soutenue des formateurs ;
- la poursuite du développement des infrastructures et des TIC ;
- l'implication des étudiants eux-mêmes dans leur propre formation par le TPE ;
- la saturation de certaines filières telles que celles des sciences sociales ;
- le choix des filières porteuses, en harmonie avec le milieu des affaires, la promotion de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi en vue de la résolution de l'épineux problème du chômage ;
- l'industrialisation.

7. La massification

- «la pratique pédagogique des enseignants»: former et accompagner les enseignants vers des pratiques pédagogiques plus actives pour passer d'une logique d'apprentissage de savoirs, de transmission de connaissances à une logique d'acquisition de compétences.
- «le programme»: sur le contenu du diplôme en termes d'approche par compétences (APC)
- «l'évaluation institutionnelle des pratiques pédagogiques et des programmes»: le recours au privé ;

- " la répartition des étudiants d'une même classe en plusieurs groupes pour préserver le confort de travail ;
- " la mise à jour des programmes en vue de la professionnalisation et de l'employabilité des apprenants comme salariés, auto-employés ou entrepreneurs ;
- " le lancement de la formation et des autres activités génératrices de revenus dans la perspective de subventions croisées au profit des formations réputées être non marchandes ;
- " la systématisation des projets de supports numériques de formation dont certains sont d'ailleurs en cours dans certains pays membres du CAMES ;
- " l'implémentation d'un modèle de formation « semi-présentiels mono-enseignants multisalles en synchrones » ;
- " l'implémentation d'un modèle de formation hybride présentielle - distancielle (blended Learning) contextualisé parce qu'envisagé en termes de E-LAN (éducatif Local Area).



**Conseil Africain et Malgache
pour l'Enseignement Supérieur (CAMES)**

01 BP 134 Ouagadougou 01 Burkina Faso
Tél.: (226) 25 36 81 46 – Fax: (226) 25 36 85 73
Email : cames@lecames.org